

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 19852

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CHOCOLAT ET CONFISERIE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «CHOCOCI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7IEME TRANCHE, BOULEVARD DE LA DJIBI, 01 BP 7363 ABIDJAN

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15 Décembre 2015 reçus par Me KONAN Attin Mathieu, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 13 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « CHOCOLAT ET CONFISERIE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «CHOCOCI ».

Objet: La transformation industrielle des produits agricoles, La production de chocolat, de produits chocolatés et de confiserie, Les préparations alimentaires et culinaires, L'alimentation générale, La commercialisation des produits agricoles, Toutes opérations d'importation, d'exportation, transport et manutention. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement; Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY ANGRE 7IEME TRANCHE, BOULEVARD DE LA DJIBI, 01 BP 7363 ABIDJAN GERANT: Monsieur KONE KONE BENOIT.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-563 du 13/01/2016 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

<u>Durée:</u> 99 ans

Dépôt au greffe: n°595 du 13/01/2016

